

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

92/54

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

L'HONORABLE MICHAEL WILSON,

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES

ET DE LA TECHNOLOGIE

ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

DEVANT

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DU MÉDICAMENT

**OTTAWA (Ontario)
Le 30 octobre 1992**

Je vous remercie de votre accueil. C'est avec plaisir que je prends aujourd'hui la parole devant vous, à l'occasion de la 78^e assemblée annuelle de votre association. À lui seul, ce chiffre est fort impressionnant et me rappelle l'importante contribution de votre industrie à la prospérité de notre pays.

Il y a quatre jours, les Canadiens ont tourné le dos à la réforme constitutionnelle. Je conclus de cette affirmation de la volonté populaire que la prospérité du Canada peut et doit être bâtie dans le présent cadre constitutionnel. Voilà précisément ce que nous faisons depuis 1984, date à laquelle le gouvernement fédéral a présenté son Programme de renouveau économique, et ce que nous continuerons de faire. Le programme est à la base de notre transformation réussie de l'économie stagnante du début des années 80, de notre plan pour préparer le Canada pour les années 90 et au-delà.

Souvenons-nous de certaines des mesures importantes que le gouvernement a prises dans le cadre de ce programme. Nous avons privatisé plus de 20 sociétés d'État et réduit notre bureaucratie. Nous avons fait en sorte que le taux de croissance des dépenses publiques soit inférieur au taux d'inflation, et changé un important déficit d'exploitation en un excédent, de sorte que malgré la faiblesse de l'économie, les recettes du gouvernement fédéral font plus que couvrir ses dépenses de programmes. Nous avons réformé l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu des particuliers et la taxe de vente.

Nous avons négocié un accord de libre-échange (ALE) avec les États-Unis, qui nous facilite l'accès à notre plus gros marché d'exportation. Nous avons récemment terminé les négociations qui ont débouché sur un accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et nous continuons à accorder la priorité absolue à la conclusion de l'Uruguay Round du l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Nous avons encouragé l'investissement étranger direct et instauré des stratégies de développement commercial énergiques. Le quart de tous nos emplois résultent du commerce et dépendent de notre capacité à soutenir la concurrence intense d'un marché mondial de plus en plus intégré, ce qui explique pourquoi le gouvernement s'est attaché avant tout à promouvoir la compétitivité commerciale du Canada.

Son programme a entraîné à cet égard de grands avantages pour notre pays, mais aucune partie prenante ne peut à elle seule assurer la prospérité des Canadiens. Pour maintenir notre niveau de vie élevé, nous devons accroître la collaboration entre les gouvernements et entre tous les autres secteurs de la société. Il nous faudra avant tout maintenir l'audace, l'esprit d'innovation et la compétence de notre secteur des exportations, qui nous a valu un chiffre mensuel record de 10 milliards de

dollars d'exportation vers les États-Unis en juillet de cette année.

Les Canadiens doivent maintenant s'efforcer de tirer profit de l'avantage concurrentiel qu'ont procuré au Canada les changements structureaux que je viens d'évoquer. C'est pour aider les Canadiens à relever ce défi que le gouvernement fédéral a lancé l'an dernier l'Initiative de la prospérité. Les responsables de cette initiative étaient chargés de produire un plan d'action devant permettre au milieu des affaires, au mouvement syndical, aux gouvernements et à d'autres secteurs de notre société de s'attaquer aux pressants défis auxquels le Canada doit faire face en matière de compétitivité.

Le Comité directeur, coprésidé par M^{me} Marie-Josée Drouin et M. David McCamus, a reçu des centaines de rapports et il a pris connaissance des commentaires exprimés par des milliers de Canadiens à l'occasion des consultations tenues dans l'ensemble du pays. J'aimerais profiter de l'occasion pour vous remercier personnellement, Judy, ainsi que tous les membres de l'Association canadienne de l'industrie du médicament, du rôle clé que vous avez joué dans ces consultations.

Le Comité directeur a publié hier le Plan d'action national qu'il a établi et qui s'adresse à tous les secteurs de notre société. Ce plan devrait aider tous les Canadiens à unir leurs efforts en vue de réaliser trois grands objectifs : créer des perspectives d'avenir pour une société innovatrice, créer une culture du savoir et, enfin, créer une société plus intégrée.

De nombreuses mesures sont prévues dans le Plan afin de créer des perspectives d'avenir pour une société innovatrice, dont les suivantes :

- accroître l'utilisation des sciences ainsi que la mise au point et la commercialisation de nouveaux produits axés sur la technologie;
- élargir les possibilités de financement afin de soutenir la création d'une économie valorisant davantage l'esprit d'entreprise;
- renforcer le marché intérieur afin qu'il devienne, pour les Canadiens, un tremplin vers la conquête du marché mondial;
- améliorer nos échanges sur les nouveaux marchés et les marchés traditionnels afin d'obtenir une plus large part du commerce, des investissements et de l'apport technologique à l'échelle mondiale.

Le Plan reflète la philosophie des membres du Comité directeur, qui estiment que pour atteindre les objectifs susmentionnés, il faut miser avant tout sur l'innovation et la gestion de la qualité, dans le secteur privé comme dans le secteur public,

ainsi que sur la maîtrise technologique et une productivité accrue. Le Plan comporte des recommandations précises axées sur les besoins des clients et la nécessité de faire du Canada un chef de file en matière de qualité. On y propose aussi des mesures visant à améliorer l'éducation des consommateurs.

L'amélioration de nos systèmes d'éducation et de formation et la création d'une nouvelle culture du savoir au Canada forment le deuxième volet du Plan d'action. On y traite de la recherche de résultats et de l'élaboration de systèmes fondés sur les compétences, ainsi que de la promotion de l'innovation et des partenariats pour assurer l'excellence en matière d'acquisition du savoir.

Le Plan s'attache essentiellement à proposer des mesures pour sensibiliser les Canadiens à l'importance du savoir et leur fournir la possibilité d'apprendre tout au long de leur vie. Grâce aux multiples possibilités offertes en matière d'acquisition du savoir, le Canada pourra devenir une société véritablement intégrée, au sein de laquelle tous les Canadiens seront invités à participer pleinement à l'effort collectif. Ce troisième volet du Plan d'action propose précisément la création d'une société intégrée, en mesure d'aider les Canadiens ne faisant actuellement pas partie de la population active à réaliser pleinement leur potentiel. Enfin, le Comité directeur recommande la mise sur pied d'un Conseil de la prospérité, qui aurait pour tâche de promouvoir la formation de partenariats, de favoriser la recherche d'un consensus ainsi que de surveiller et d'évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre tous les objectifs du Plan d'action.

Le Plan d'action sur la prospérité est fondé sur deux principes élémentaires : utiliser l'innovation pour assurer des occasions d'affaires à tous les Canadiens et établir des partenariats à cette fin. Il exige que nous fassions tous preuve d'un nouvel esprit de collaboration ou d'entraide. Il souligne le besoin urgent de partenariats entre les patrons et les syndicats, entre les parents et les éducateurs, entre les entreprises et les gouvernements, et entre les divers paliers de gouvernement eux-mêmes. Vous avez déjà démontré que vous pouviez instaurer des partenariats pour atteindre des buts communs. Je suis par conséquent convaincu que vous n'hésitez pas à en forger d'autres pour aider à mettre en oeuvre le Plan d'action. Je vous prie donc avec insistance de travailler, tant au sein des milieux pharmaceutiques canadiens que dans vos collectivités respectives, à assurer la pleine exécution de ce dernier à tous les niveaux.

Je suis heureux que le Plan d'action Drouin-McCamus ait suscité autant d'intérêt et, comme je l'ai déjà dit, le gouvernement fédéral y répondra en temps opportun. En même temps, je remarque que l'on a dit qu'il n'y avait rien de nouveau dans ce plan, que c'était du réchauffé, et je crains que l'on n'ait pas bien

compris. Contrairement aux autres études qui contenaient un grand nombre de ces suggestions, ce plan d'action est le résultat d'un vaste processus consensuel. Il ne s'agit pas d'un simple exercice exécuté par des bureaucrates et des universitaires dans leur tour d'ivoire. Il ne s'agit pas uniquement des vues du Comité directeur.

C'est le produit d'un large consensus, dont le Comité a constaté l'existence dans tout le pays, concernant la façon dont nous devrions réédifier cette société. Rejeter ce plan comme certains critiques l'ont fait, c'est insulter les milliers de Canadiens qui ont participé à son élaboration. Pour ceux qui cherchaient quelque chose de nouveau, le nouveau, c'est que ce n'est pas une thèse à défendre, mais bien un plan d'action.

Certains critiques ont prétendu qu'il ne contient pas de solutions à court terme. Le plan reflète l'opinion générale que nous n'avons plus les moyens de n'adopter que des solutions à court terme. D'autres ont donné à entendre qu'il n'y avait rien dans le plan pour les mères célibataires, les étudiants, les petites entreprises et beaucoup d'autres, qu'il ressemble à un plan d'entreprise. Instaurer une culture d'apprentissage au sein de laquelle tous les Canadiens auront la possibilité de développer leur plein potentiel est un programme auquel tout Canadien peut souscrire. Un critique a dit que ce qu'il fallait, c'était une politique fiscale fédérale-provinciale coordonnée; pourtant, c'est précisément ce qui est envisagé dans la troisième mesure du plan. Lisons d'abord le plan avant de le mettre au rebut!

Enfin, certains critiques semblent se concentrer exclusivement sur ce que le gouvernement fédéral peut faire, devrait faire, n'a pas fait ou ne devrait pas faire. Ces gens-là n'ont pas compris un autre point essentiel dont les Canadiens ont fait état lors des consultations. Les Canadiens ont affirmé que la prospérité future ne peut être assurée uniquement par le gouvernement fédéral. Les Canadiens comprennent que les dépenses gouvernementales à court terme ne font qu'augmenter la dette et qu'elles nous laissent désarmés face à une vive concurrence à l'échelle internationale. Les Canadiens ont déclaré, en des termes on ne peut plus clairs, que nous devons nous défaire de cette attitude profondément ancrée. Le Plan d'action va dans ce sens en s'adressant aux syndicats, au patronat, au milieu des affaires, aux enseignants, aux étudiants, aux parents et, oui, aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Ce plan affirme que tous les intervenants doivent assurer la prospérité, ensemble. J'exhorte tous les Canadiens à lire le plan et à réfléchir à la manière dont nous pourrions tous le mettre en oeuvre. En ce qui concerne le gouvernement fédéral, c'est ce que nous avons l'intention de faire.

Comme vous le savez, le Canada compte parmi les dix premiers pays en Occident pour ce qui est de la taille du marché de son industrie pharmaceutique. Ce marché s'intègre d'ailleurs au marché encore plus grand et en pleine expansion qui découle de l'ALE, conclu avec les États-Unis, et de l'ALENA, avec les États-Unis et le Mexique.

Ce secteur de notre économie, et surtout l'industrie des médicaments d'origine, est également soumis aux pressions du commerce international, qui obligent tous les secteurs à rationaliser leurs activités et à se restructurer. On note parmi ces pressions une concurrence accrue entre les filiales soeurs établies dans différents pays pour obtenir les fonds de recherche-développement (R-D) et les mandats de fabrication accordés par leur société mère. Je suis persuadé que les entreprises canadiennes peuvent soutenir la concurrence sur ce nouveau marché international.

Laissez-moi expliquer pourquoi. Tout d'abord, nous avons, au Canada, une bonne infrastructure de recherche médicale et clinique. Nous avons un Conseil de recherches médicales solide qui appuie la formation et la recherche dans le secteur de la santé et qui verse les fonds nécessaires à l'attribution de prix, conjointement avec votre association. Nous avons quatre Réseaux nationaux de centres d'excellence dans le domaine des soins de santé, à l'intérieur desquels un certain nombre de sociétés pharmaceutiques jouent un rôle direct.

Nos exigences réglementaires sont strictes et nous valent des produits pharmaceutiques de grande qualité. Nous avons une des fiscalités les plus généreuses au monde en matière de R-D, fondée sur un ensemble de mesures fédérales et provinciales. Et nous faisons même davantage....

Il y a tout juste quelques semaines, mes collègues, les ministres des Finances et du Revenu, ont annoncé des changements au Programme de crédits d'impôt à l'investissement dans la recherche scientifique et le développement expérimental.

Ces changements, apportés avec la collaboration étroite d'Industrie, Sciences et Technologie Canada, assureront des crédits supplémentaires totalisant 230 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, et simplifieront l'application du programme. Ils devraient influencer très favorablement sur la compétitivité d'une foule d'entreprises canadiennes.

En juin dernier, le gouvernement a pris une mesure capitale en améliorant le climat d'affaires dans le domaine de la recherche et du développement. En nous assurant que les sociétés profitent de leurs propres innovations, nous encourageons la mise au point d'un plus grand nombre de nouveaux produits canadiens, qui contribueront à améliorer la santé de la population tout en

fournissant un plus grand nombre d'emplois spécialisés à nos travailleurs. En déposant le projet de loi C-91, nous améliorerons le climat d'affaires qui règne dans votre secteur et nous ferons la preuve de l'engagement ferme pris par le gouvernement à l'égard de votre industrie.

Ce projet de loi aligne davantage les lignes de conduite du Canada dans le domaine de la propriété intellectuelle sur celles d'autres pays industrialisés, énoncées dans le texte Dunkel du GATT, en décembre 1991. Le gouvernement du Canada reste déterminé à l'adopter sans délai.

Comme vous le savez, le chapitre sur la propriété intellectuelle de l'ALENA résulte du texte Dunkel. Contrairement à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, l'ALENA a un chapitre complet sur la propriété intellectuelle.

Celui-ci prévoit des normes dans le domaine de l'octroi de brevets et des règles globales en matière de respect des droits de propriété intellectuelle, et accorde à tous les secteurs industriels une protection semblable conférée par les brevets. Il met également la recherche canadienne sur le même pied que la recherche américaine en ce qui a trait à l'obtention de brevets américains.

Les propositions du projet de loi C-91 ont déjà attiré bon nombre d'investissements dans votre industrie. Je me réjouis de pouvoir dire que depuis janvier dernier, les sociétés pharmaceutiques ont annoncé des investissements totalisant près de 500 millions de dollars pendant la période de 1992 à 1996. Les membres de votre association ont annoncé des investissements de quelque 325 millions de dollars depuis le dépôt de ce projet de loi.

Aux sociétés représentées ici aujourd'hui, soit GLAXO, ASTRA, SEARLE, PFIZER, MERCK FROSST, NORDIC MERRILL DOW, UPJOHN, BRISTOL MEYERS SQUIB, SANDOZ, SKB PHARMA et AYERST, permettez-moi de déclarer ceci : vous collaborez énormément à la compétitivité et à la prospérité canadiennes, et nous avons l'intention de nous inspirer de votre succès pour aller encore plus loin.

Dans le cadre de l'Initiative de la prospérité, ces nouveaux investissements signifient des emplois de qualité pour les chercheurs canadiens, le personnel médical et d'autres employés hautement spécialisés dans l'ensemble des activités industrielles, c'est-à-dire l'implantation d'usines et l'achat de matériel, la recherche et le développement effectués dans les hôpitaux, les instituts de recherche, les universités et les laboratoires privés.

J'estime que vos investissements, de concert avec le projet de loi C-91, établiront le nouveau genre de climat dont j'ai parlé, dans lequel tous les secteurs de l'industrie seront florissants

et en pleine croissance. En réalité, ces investissements montrent au reste du monde tout l'attrait du Canada en tant qu'élément primordial du réseau de recherche pharmaceutique nord-américain.

Le Plan d'action montre que la prospérité future du Canada sera de plus en plus tributaire de notre intelligence : comment pouvons-nous développer les sciences, la technologie et la technique, et les appliquer au travail et au foyer? En même temps, le Canada fait face à une très grave pénurie de scientifiques et d'ingénieurs.

Le gouvernement a instauré le Programme Bourses Canada pour tenter de régler ce problème. Comme ces bourses sont divisées à parts égales entre les hommes et les femmes, tous les boursiers Canada en sciences, en génie et en technologie sont reconnus à leur juste valeur. L'appui continu de votre association, de même que celui d'autres représentants des milieux d'affaires, ont été la clé du succès du programme.

Permettez-moi de féliciter l'Association canadienne de l'industrie du médicament d'avoir appuyé constamment ce programme et d'avoir fait preuve de leadership en collaborant au nouveau programme «Les innovateurs à l'école». C'est le genre de partenariat innovateur qui permettra à notre pays de s'assurer un avenir prospère. Nous savons que le Plan d'action recommande notamment au gouvernement fédéral de prendre des mesures courageuses. Nous envisageons l'avenir avec confiance et je puis vous assurer que nous sommes prêts à faire le nécessaire pour que les Canadiens demeurent prospères.

Vous savez aussi bien que moi qu'à lui seul, le gouvernement fédéral ne peut pas faire grand chose pour assurer l'avenir économique du Canada. Votre engagement à l'égard du Plan d'action sera tout aussi indispensable. Encore une fois, je vous incite fortement à sauter dans le train en marche.

Je vous remercie.